

ÉCO-CHÈQUES JUIN 2021

FGTB AMEUBLEMENT & TRANSFORMATION DU BOIS

Ouvriers: annuellement 100 € d'éco-chèques

- Période de référence: 1 juin 2020 au 31 mai 2021
- Occupés à plein temps: si non : montant proportionnel à votre emploi (pro rata)
- Max. 10 € par chèque

Employés: annuellement 250 € d'éco-chèques

- Période de référence: 1 juin 2020 au 31 mai 2021
- Employés à temps plein: si non, les montants suivants:
250 € si vous travaillez à 4/5, 200 € si vous travaillez à 3/5, 150 € si vous travaillez à 1/2 et 100 € si vous travaillez à moins de mi-temps.
- Max. 10 € par chèque

Remarque: cela ne vaut pas pour toutes les entreprises du secteur.

Au niveau de l'entreprise, cet avantage peut être transposé en **un avantage équivalent**.

Info ouvriers et employés CP 126:

<https://www.accg.be/fr/secteur/ameublement-et-transformation-du-bois>



Des questions?

Contactez votre délégué ou votre section régionale CG.

Les informations les plus récentes concernant le secteur et des outils intéressants sur www.accg.be



Ameublement et
Transformation du bois

CP 126

FGTB
Centrale Générale
Ensemble, on est plus forts